

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

## Micro-simuler l'impact des politiques publiques sur les ménages : pourquoi, comment et lesquelles ?

Les modèles de micro-simulation sont un outil essentiel pour la préparation et l'évaluation des réformes du système redistributif et donc pour la transparence de la politique publique. Ils permettent d'en mesurer l'impact en termes distributifs, d'une part, et en termes budgétaires, d'autre part. Dans cette *Note*, les auteurs **François Bourguignon** et **Camille Landais** dressent un état des lieux satisfaisant des travaux de micro-simulation effectués en France et considèrent que leur diversité est un atout. Afin d'éviter la confusion entre les différents résultats publiés et de mieux apprécier la diversité des situations au sein des ménages, ils font des recommandations sur les choix de présentation et encouragent à un recours accru à des données administratives exhaustives ou quasi exhaustives. Ils invitent enfin à faire évoluer la frontière de la micro-simulation statique au-delà de son champ classique, en lançant des appels à projet de recherche notamment.

### La micro-simulation de la redistribution en France

Les modèles de micro-simulation sont devenus incontournables, en France comme dans la plupart des pays développés, pour l'analyse redistributive des politiques de transferts sociaux et fiscaux : ils permettent en effet de simuler les effets détaillés de politiques dont les règles dépendent d'un grand nombre de caractéristiques individuelles. Il existe en France trois modèles de ce type et quatre institutions publient désormais régulièrement les résultats de leurs estimations des effets redistributifs des réformes du système socio-fiscal : la Direction du Trésor, l'OFCE, l'INSEE (avec la DREES et la CNAF) et l'IPP. Les différences éventuelles dans les résultats publiés peuvent être source d'incompréhension, c'est pourquoi il importe d'apporter un grand soin dans la présentation de ces travaux. Les sources d'écart peuvent provenir aussi bien des caractéristiques des modèles, du champ des mesures étudiées, ou encore des différentes hypothèses éventuelles pour la simulation.

Afin de tester les propriétés respectives des modèles et les méthodes de simulations, les quatre modélisateurs français ont été sollicités dans le cadre de cette Note à un exercice de simulation sur quatre mesures : baisse de la taxe d'habitation, réforme de l'IR, revalorisation de la prime d'activité et mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU). Les trois premières mesures donnent lieu à des simulations proches, mais la simulation du PFU révèle des écarts importants, la direction du Trésor se singularisant en prenant en compte des réactions comportementales (hausse des dividendes distribués suite à la mise en place du PFU) pour simuler l'impact budgétaire, ce que ne font pas les autres modélisateurs, sans tenir compte cependant de l'effet de la variation des revenus primaires sur les niveaux de vie.

## Quatre principes pour des perspectives d'évolution

**Principe de diversité** : la diversité peut être source d'émulation, notamment pour l'amélioration des modèles et permet aussi de s'assurer de la robustesse des résultats de simulation. Pour s'assurer de la comparabilité des résultats, il est souhaitable d'adopter des grilles de lecture communes, et d'explicitier très clairement toutes les hypothèses retenues. L'exercice conduit dans le cadre de cette *Note* montre l'intérêt d'une démarche plus systématique de confrontation des pratiques de simulation à l'initiative des modélisateurs et/ou des utilisateurs.

**Recommandation 1.** Institutionnaliser les échanges entre modélisateurs, utilisateurs et producteurs de données au sein d'un séminaire annuel.

**Principe de granularité** : la granularité est une dimension clé de la micro-simulation. Des données plus fines permettraient en particulier une meilleure appréhension des queues de distribution (les plus modestes et les plus aisés) et de la variation des inégalités « horizontales ».

**Recommandation 2.** Explorer l'utilisation de données administratives exhaustives ou quasi exhaustives dans la double dimension des revenus et des caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des ménages et en faciliter leur accès.

**Principe de simplicité et de transparence** : un attrait de l'approche strictement comptable de la micro-simulation est sa simplicité et sa parfaite transparence, sans avoir besoin d'avoir recours à des hypothèses. En outre la théorie économique enseigne que, en première approximation, la variation du bien-être d'un agent peut être évaluée à comportement inchangé (par exemple une hausse de la fiscalité sur le tabac). L'effet sur la recette fiscale doit en revanche prendre en compte la modification de comportement, c'est pourquoi il est important de distinguer les deux exercices.

**Recommandation 3.** Maintenir une stricte séparation entre, d'une part, la micro-simulation mécanique, sans modification de comportement (en dehors le cas échéant du non-recours ou de l'évitement fiscal) et, d'autre part la micro-simulation avec réponse comportementale.

**Principe d'extension** : une prise en compte plus systématique des effets redistributifs de toute mesure de politique économique lors de sa conception et de sa mise en œuvre est éminemment souhaitable, mais aussi analytiquement délicate. Pour faire évoluer la frontière de la micro-simulation, tout en veillant à conserver sa transparence, une voie prometteuse serait de lancer des appels à projet de recherche, au-delà du champ classique du système socio-fiscal. De tels travaux sur différents scénarios de réforme des retraites seraient bienvenus.

**Recommandation 4.** Lancer des appels à projet de recherche pour mesurer l'impact redistributif de mesures au-delà du champ classique de la micro-simulation statique du système socio-fiscal.

Retrouvez les *Notes du CAE* sur [www.cae-eco.fr](http://www.cae-eco.fr)

### À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni bien entendu le Premier ministre.

### Contact Presse

Christine CARL

01 42 75 77 47

Suivez [@CAEinfo](https://twitter.com/CAEinfo) sur Twitter



[christine.carl@pm.gouv.fr](mailto:christine.carl@pm.gouv.fr)

Courriel itinérant : [christine.carl@cae-eco.fr](mailto:christine.carl@cae-eco.fr)